



La Course des Amis

Dimanche, le 18 février 2018

Catégorie U6, U8, U10 et U12

Épreuves	Slalom, 2 manches « back-to-back » U-6, U-8 et U-10 dans le même parcours en avant-midi U-12 dans le même parcours en après-midi (gates 25 mm) Le meilleur temps des deux manches sera retenu pour les médailles
Âge minimum	4 ans au 28 février 2018 (nul besoin d'être inscrit à un Club)
Endroit	Piste 22 Parc du Mont Saint-Mathieu
Organisateur	Le Club alpin du Mont Saint-Mathieu
Règlements	Les règlements FIS, de SQA et de la Zone de l'Est seront observés.
Inscriptions	Envoyer vos inscriptions sur le formulaire à l'attention de : Mélanie Fillion par courriel : matelsa@gmail.com Vous recevrez une confirmation par retour de courriel Date limite d'inscription : jeudi MIDI le 15 février 2018
Frais	Frais d'inscription 20\$ par coureur Nous acceptons l'argent comptant et les chèques de Club. Les chèques personnels seront refusés. Le paiement doit être fait au moment de l'inscription. Faire les chèques au nom du <u>Club alpin Mont Saint-Mathieu</u>. Deux billets entraîneur pour les cinq premiers coureurs. Un billet entraîneur pour les cinq coureurs additionnels.
Dossards	Un dépôt de 25\$ par équipe, remboursable au retour de tous les dossards.

Billets électroniques	Un dépôt de 25\$ par équipe, remboursable au retour de tous les billets électroniques.
Tirage dossards	Le tirage des dossards se fera jeudi le 15 février 2018 à 19h00
Réunion entraîneurs	Réunion dimanche le 18 février à 8h00 au secrétariat de course Représentation obligatoire des clubs à la réunion
Remise des prix	Après la course suite à la compilation des résultats, une fois le matériel de course dûment rangé.
Entraînement	<i>SAMEDI le 17 février, la piste 22 sera réservée de 9 à 12h00 pour tous les clubs qui voudront s'entraîner</i> <i>Prière de confirmer votre présence</i> <i>Aucun frais pour les plateaux techniques (sauf l'achat du billet de ski pour les jeunes)</i>
Comité de course	Directrice d'épreuve : Annie Boulianne Délégué technique : Ken Jomphe Secrétaire de course : Mélanie Fillion Chef de piste : Frédéric Lavoie Traceur : Félix Rioux
Responsabilités	Le Parc du Mont-Saint-Mathieu, les organisateurs de la course ainsi que les administrateurs du Club alpin du Mont Saint-Mathieu se dégagent de toute responsabilité en rapport avec cette compétition.

Le Club alpin du Mont Saint-Mathieu est heureux
d'accueillir la relève et vous souhaite beaucoup de plaisir !!

